

JOURNEES EQUITATION ADAPTEE

ET

CHAMPIONNAT REGIONAL 2008



5 dates à retenir pour la saison 2008

Le jeudi 20 mars à Polminhac (15)

Le jeudi 10 avril à Neuilly le Real (03)

Le jeudi 15 mai à Saint Flour (15)

Le jeudi 5 juin à Aurillac (15)

Le jeudi 19 juin au Mont Dore (63) Finale Régionale

Circuit organisé par le

Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

C.R.E.A

AUVERGNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

CALENDRIER 2008

Cinq journées sont organisées, quatre journées de rencontre en équitation adaptée et une journée de championnat. Pour être classé au championnat d'Auvergne, les cavaliers doivent avoir participé au minimum à une journée organisée avant la finale du 19 juin au Mont Dore (63).

♦ **1^{ère} Journée Sport Adapté EQUITATION - Le jeudi 20 mars 2008**

Ferme Equestre Cheval Découverte
Lascourtines
15800 POLMINHAC
Tél : 04.71.47.41.23

♦ **2^e Journée Sport Adapté EQUITATION - Le jeudi 10 Avril 2008**

PC Les Thénauds
Les Thénauds
03340 NEUILLY LE REAL
Tél : 04.70.43.87.63

♦ **3^e Journée Sport Adapté EQUITATION - Le jeudi 15 mai 2008**

Saint Flour au Galop
Le Puech, Volzac
15100 SAINT FLOUR
Tél : 04.71.60.19.07

♦ **4^e Journée Sport Adapté EQUITATION - Le jeudi 5 juin 2008**

EE AURILLAC
Avenue de Julien
15000 AURILLAC
Tél : 04.71.48.96.00

♦ **Finale du Championnat D'Auvergne - Le jeudi 19 Juin 2008**

Ecuries de la Dordogne
Chemin des Montagnes
Route du Sancy
63240 LEMONT DORE
Tél : 04.73.65.03.82

PROGRAMME

Ces compétitions d'Équitation adaptée sont ouvertes à *des cavaliers de tous niveaux équestres*, avec le Circuit Découverte ou de Division II (parcours argent) , III (parcours bronze) et IV .

Pour le circuit Découverte, les cavaliers devront réaliser *différents exercices* :

- à pied : pansage, reconnaissance des différentes parties du cheval, réalisation d'un parcours à pied avec le cheval
- à cheval : à l'arrêt, au pas, au trot et au galop (facultatif)

Pour la division IV,

Pour les divisions II et III, les participants seront évalués sur *2 épreuves* :

- une épreuve de maniabilité
- une épreuve de dressage

Les compétiteurs seront répartis en *3 catégories* :

- Jeunes : - de 14 ans
- Juniors : 15 à 21 ans
- Séniors : 22 ans et +

Vous trouverez ci-joint les PROTOCOLES (détail des parcours en fonction de chaque niveau).

Les *INSCRIPTIONS* doivent se faire par courrier auprès de chaque centre équestre, au moins 15 jours avant les compétitions. Le nombre de cavaliers, leurs noms, prénoms, dates de naissance et catégorie devront être précisés à ce moment là (fiche d'inscription ci-jointe).

Une *PARTICIPATION* de *8 € par cavalier et par journée* sera demandée aux participants. Ce Tarif comprend la location du cheval ou poney, le goûter, les récompenses.

Il serait souhaitable que chaque cavalier soit équipé d'un pantalon (culotte d'équitation ou pantalon de jogging), d'une paire de bottes et d'une bombe.

Enfin, les épreuves seront réparties sur la **journée entière** (9H00-18H00). Il convient de prévoir un pique-nique, une salle étant prévue au cas de mauvais temps.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter directement les différents centres équestres ou appeler Pierre au 06.08.33.72.37 ou le CREA au 04.73.34.86.06

L'EQUITATION ADAPTEE

Ce type d'activités équestres est pratiqué par des personnes handicapées physiques et mentales. Le support de cette activité est une équitation qui prend en compte le potentiel des personnes mais aussi leur handicap.

Les origines

Les débuts de cette pratique remonte aux années 60, les précurseurs ont été les suédois et les norvégiens. L'Angleterre et la France ont rapidement suivi et les premières associations se sont formées (association Handi-cheval) et l'équitation adaptée s'est largement développée depuis.

Une activité sportive

Le sport est un moyen de permettre aux personnes handicapées de mener une existence aussi proche que possible de celle des autres et d'acquérir une autonomie physique, psychologique et sociale.

L'équitation, sport réputé dangereux, est souvent considéré comme inaccessible aux handicapés. Cependant, certains parviennent avec des chevaux dociles à pratiquer cette activité où la relation cavalier-cheval est primordiale.

Toutes les disciplines sont utilisables (saut, voltige, dressage, attelage,...) en intérieur (manège) comme en extérieur (promenade).

Les objectifs

L'équitation conçue dans un but thérapeutique n'a en aucune façon pour finalité de faire de la personne handicapée un cavalier accompli. La progression équestre n'est donc pas un objectif en soi et le travail mené avec le cheval dans sa globalité est pris en compte.

Ce qui est visé, c'est avant tout le bien être, le plaisir des personnes et une stabilisation voire une progression sur les plans physique et moteur, relationnel et affectif, psychique.

LES ATOUTS DE L'EQUITATION ADAPTEE

L'équitation sollicite une participation de tout l'organisme :

Sur le plan physique et moteur, l'activité équestre demande un travail tonique global (300 muscles sont sollicités). Elle exige la synchronisation et la coordination des membres supérieurs et inférieurs pour tourner, arrêter, etc. Elle permet de réguler la spasticité : évolution dans un espace structuré, repères dans le manège, mise en jeu de la latéralité gestuelle (gauche, droite). Enfin, le mouvement du cheval permet de stimuler, d'améliorer l'équilibre, un ajustement tonique réflexe permanent est indispensable pour se lier aux mouvements du cheval.

Sur le plan relationnel et affectif, la relation cavalier-cheval est authentique, l'animal ne peut tricher, il est ABSOLUMENT NON JUGEANT. Rien dans son regard ou dans son attitude ne laisse entendre le rejet, le dégoût, l'incompréhension. Il accepte globalement la personne handicapée pour autant que celle-ci le respecte. Le handicap, si souvent perceptible dans le quotidien se dissout facilement lors de la pratique équestre.

La relation que nous établissons avec le cheval est plus sensuelle qu'intellectuelle, elle existe au travers du toucher, de la sensation, du mouvement. Cela prend toute son importance avec des personnes souffrant de difficultés de communication. Nul besoin de connaître le langage humain pour entrer en communication avec le cheval.

Sur le plan psychique, le contact corporel réveille les sensations et les affects. Le rythme du pas apporte une sécurisation, De part sa posture haute sur le cheval, le cavalier est en position de suprématie par rapport au piéton ce qui entraîne une revalorisation de l'image de soi. De plus, le cavalier est ACTIF, il pose des actes et exerce une influence sur le cheval (à terre ou en selle), il demande, se fait entendre et peut donc prendre confiance en lui.

LE PUBLIC

L'équitation peut s'adresser à la quasi-totalité des personnes handicapées :

- *handicap physique*: infirmité motrice cérébrale, infirmités congénitales, accidentelles, maladie, déficits sensoriels
- *handicap psychique*: névrose, psychose, difficultés comportementales, dépression, angoisse
- *handicap relationnel*: troubles de la personnalité et du comportement, troubles psychoaffectifs

La pratique de l'équitation avec des personnes handicapées nécessite de la souplesse. Parfois, il faudra proscrire tel ou tel exercice trop difficile ou pouvant être source d'angoisse.

L'équitation adaptée s'adresse à toute personne désireuse de vivre une complicité, de mener un travail avec le cheval pour repousser les limites imposées par le handicap.

LES MOYENS

L'organisation de ces 5 journées d'équitation adaptée exige de gros moyens, autant matériels qu'humains, afin d'assurer parfaitement le bon déroulement de la manifestation et la sécurité de ce public spécifique.

- une cavalerie adaptée : les poneys et chevaux doivent être choisis avec minutie, ils doivent être confortables de taille moyenne, extrêmement doux et coopératifs. Parfaitement adaptés à cet usage, ils sont attentifs, généreux, tolérants et réfléchis. En somme, il s'agit de chevaux bien dressés qui ont fait l'objet en amont de nombreuses heures de travail.

- un matériel de sellerie approprié et adapté : emploi de surselles avec boudins de renfort, rênes de couleur spéciales pour favoriser la tenue égale des deux rênes, étriers compensés pour une meilleure tenue du pied.

des aires d'évolution aménagées : pour la meilleure sécurité des cavaliers, il est impératif de disposer de structures adaptées

- l'aménagement des aires d'évolution : pour la meilleure de sécurité des cavaliers, il est impératif de disposer de structures adaptées (manèges et carrières fermés avec sol souple), de matérialiser les parcours (chandelières, bornes, cônes, matériel de type PONY GAMES), de disposer d'un service d'ambulance. La location d'une sonorisation est nécessaire. Enfin, pour valoriser et finaliser ces journées, il est nécessaire de disposer de nombreuses récompenses (médailles, flots, divers lots). En effet, quelque soit les performances individuelles, chaque participants recevra une récompense.

Liste des établissements

Mlle CHARASSE Aurélie

La Verniere Sport adapté

BP 8 La Verniere

03301 CUSSET Cedex

Tél : 04.70.30.56.00

Fax : 04.70.30.56.09

Mdm SCHINTONE

Association sportive du Reray

Aubigny

03460 VILLENEUVE-SUR-ALLIER

Tél : 04.70.47.06.00

Fax : 04.70.47.06.66

Mr BIGOT Joël

Association Sportive IME Volzac

La Combe de Volzac

15100 SAINT-FLOUR

Tél : 04.71.60.08.54

Fax : 04.71.60.26.94

Mr MIJOULE Pierre

Association Cantalienne de Sport et

Loisirs Adaptés

Château d'Espinassol

15130 YTRAC

Tél : 04.71.48.35.35

Fax : 04.71.43.18.93

Mr PICARONNIE Serge

IME La Sapinière ADAPEI 15

15250 MARMANHAC

Tél : 04.71.47.30.13

Fax : 04.7147.34.28

Mdm LAYGUES Sylvie

Foyer ADAPEI L'Oiselet

Avenue Raymond Cortat

15200 MAURIAC

Tél : 04.71.68.20.10

Mr PERUSSEL Michel
Foyer Le Meygal
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

Tél : 04.71.57.61.25
Fax : 04.7157.62.00

Mr GRAND Stéphane
CAT Saint Cigolène
Croix de Fruges
43600 SAINT SIGOLENE

Tél : 04.71.75.61.61

Mr Malroux Christian
Association ARCADIE
33 A Chemin des cités
43000 AIGUILHE

Tél : 04.71.09.70.61

La Source du Passerand
Foyer Résidence St Nicolas
43420 PRADELLES

Tél : 04.71.00.86.80
Fax : 04.71.00.86.74

Les Marmottes
Foyer Occupationnel de Bergoide
43360 VERGONGHEON

Tél : 04.71.76.00.48
Fax : 04.71.76.03.13

Mr ISSARTEL Didier
MAS de la MERISAIE
43270 ALLEGRE

Tél : 04.71.00.23.43

Mdm LORI Catherine
11 Rue de l' Ancien Couvent
63119 CHATEAUGAY

Tél : 04.73.24.33.30

Centre Social Joseph GAIDIER
63200 RIOM

Tél : 04.73.38.69.74

Association KRONOS
Foyer ADAPEI Les Granges
63190 SAINT JEAN D'HEURS

Tél :

CAT de Saint Flour
Foyer des ORGUES
15100 SAINT FLOUR

Tél :